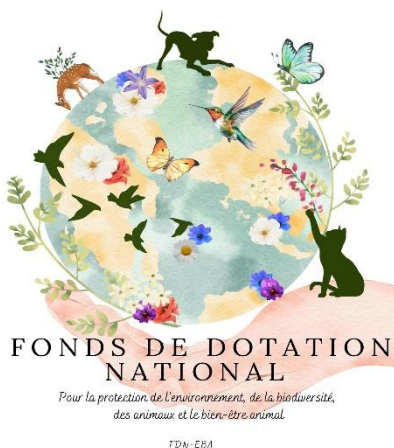




COMPTES ANNUELS 2025

SOMMAIRE

Page 2 : BILAN

Page 3 : COMPTE DE RESULTATS

Page 4 : ANNEXES

Fonds de Dotation National pour la Protection de l'Environnement, de la Biodiversité,
des Animaux et le Bien-Être animal
16 rue de la Houlonnière - 21000 DIJON
Tél. : 06.24.15.52.59.
Courriel : votrefondsdedotation@gmail.com

BILAN 2025

FDN-EBA - Période du 05/06/2025 au 31/12/2025 (document généré le 15/06/2026)

Actif

	Brut	Amortissements / dépréciations	Net au 31/12/2025	Net au 04/06/2025
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS				
Participations et créances rattachées à des participations				
261100 - Part sociale Crédit Mutuel	15,00		15,00	
Total actif immobilisé	15,00		15,00	
ACTIF CIRCULANT				
TIERS				
Débiteurs divers et créditeurs divers				
461100 - Créances reçues par legs acceptées par le CA	110 500,00		110 500,00	
COMPTES FINANCIERS				
Banques, établissements financiers et assimilés				
512001 - Banques - credit	17 531,41		17 531,41	
Total actif circulant	128 031,41		128 031,41	
Total Actif	128 046,41		128 046,41	

Passif

	Net au 31/12/2025	Net au 04/06/2025
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAUX		
Capital et réserves		
102000 - Fonds associatif sans droit de reprise	15 000,00	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
120000 - Résultat de l'exercice (excédent)	2 546,41	
Total capitaux propres	17 546,41	
DETTES		
TIERS		
Débiteurs divers et créditeurs divers		
466100 - Legs acceptés par le CA à reverser	110 500,00	
Total dettes	110 500,00	
Total Passif	128 046,41	

COMPTE DE RESULTATS

Pour la période du 05/06/2025 au 31/12/2025

	PERIODE EN COURS	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
754110 - Dons manuels	145,00	0,00
754311 - Revenu issu de la gestion des Assurances-vie	1 966,94	0,00
754321 - Revenu issu de la gestion des legs	449,77	0,00
Total	2 561,71	0,00
CHARGES D'EXPLOITATION		
627500 - Services bancaires et assimilés	-15,30	0,00
Total	-15,30	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 546,41	0,00
PRODUITS FINANCIERS		
Total	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		
Total	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER	0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS		
Total	0,00	0,00
AUTRES CHARGES		
Total	0,00	0,00
RESULTAT AUTRES PRODUITS ET CHARGES	0,00	0,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Total	0,00	0,00
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Total	0,00	0,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	0,00	0,00
Total	2 546,41	0,00

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Présentation du fonds de dotation

Le fonds de dotation est dénommé « **Fonds de Dotation pour la Protection de l'Environnement, de la Biodiversité, des Animaux et le Bien-Être Animal** », ci-après désigné **le Fonds** ou **FDN-EBA**.

Le Fonds a été constitué le **5 juin 2025**, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux fonds de dotation.

Le premier exercice social couvre la période du **5 juin 2025 au 31 décembre 2025**. Il présente ainsi une durée exceptionnelle de **sept mois**.

Les notes et tableaux annexés font partie intégrante des comptes annuels.

Les présents comptes annuels ont été arrêtés le **20 juin 2026** par les dirigeants du Fonds.

Règles générales

Les comptes annuels du Fonds FDN-EBA ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et applicable aux organismes sans but lucratif.

Ils ont été établis selon les principes comptables généralement admis en France, dans le respect des règles de prudence, de régularité et de sincérité, afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du Fonds à la clôture de l'exercice.

Principes comptables

Les comptes annuels ont été préparés dans le respect des principes fondamentaux :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Dotation et fonds propres

La dotation initiale du fonds s'élève à 15 000,00 euros.

Les fonds propres s'élèvent à la clôture à 17 546,41 euros.

Fonds associatifs 15 000,00 euros

Excédent 2 546,41 euros

Le résultat de l'exercice sera affecté conformément à la décision de l'organe compétent lors de l'approbation des comptes.

Variation de fonds propre	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise			15 000,00 €		15 000 €
Excédent de l'exercice		2546,41 €			2 546,41 €
Total		2 546,41 €	15 000,00		17 546,11 €

Opération réalisée en qualité de mandataire

L'association encaisse des fonds pour le compte de tiers dans le cadre d'un mandat de gestion. Ces sommes ne constituent pas des produits de l'association et sont comptabilisées en dettes envers les bénéficiaires jusqu'à leur reversement.

En qualité de mandataire :

- les opérations réalisées pour compte de tiers sont comptabilisées **dans des comptes de tiers (hors chiffre d'affaires / hors charges-produits) ;**
- seule la **rémunération du mandataire** (si elle existe) est comptabilisée en résultat.

Les frais de gestion, fixés à 4 %, constituent la rémunération de l'association et sont comptabilisés en produits de l'exercice.

Un legs reçu sous mandat est comptabilisé à la date de son acceptation comme une dette envers les bénéficiaires, et non comme un produit, seuls les frais éventuels constituant un produit de l'organisme.

Le fait générateur pour la comptabilisation des assurances-vie est la date de réception des fonds.

Note sur le bilan

État des créances et dettes

Les créances correspondent aux sommes encaissées pour le compte de tiers, en attente de traitement ou de reversement.

Débiteurs divers et créditeurs divers	
461100 - Créances reçues par legs (mandat de collecte)	110 500,00

Les dettes correspondent aux montants à reverser aux bénéficiaires après déduction des frais de gestion.

Débiteurs divers et créditeurs divers	
466000 – Legs à reverser	110 500,00

Tant que le reversement n'est pas intervenu, les montants encaissés sont enregistrés en comptes de tiers (créances et dettes) et ne constituent pas des ressources définitivement acquises par le fonds.

Lorsque le reversement n'a pas encore eu lieu à la clôture de l'exercice, le produit correspondant n'est pas constaté afin de respecter le principe de prudence et de rattachement des produits à l'exercice concerné.

Cette méthode comptable résulte de la nature des opérations réalisées dans le cadre d'un mandat. Les sommes encaissées pour le compte des bénéficiaires ne constituent pas des ressources propres du fonds de dotation et ne sont donc pas comptabilisées en produits lors de leur réception. Seule la rémunération revenant au fonds est reconnue en produit lorsqu'elle est définitivement acquise. Les montants encaissés et non encore reversés sont maintenus au bilan dans des comptes de tiers jusqu'au dénouement des opérations.

Note sur le compte de résultat

Le résultat de l'exercice est principalement composé :

- de produits issus de l'activité de gestion en mandat,
- complétés par des ressources propres issues des dons.

Détail des produits de l'exercice

Nature des produits	Montant
Frais de gestion sur assurances-vie	1 966,88 €
Frais de gestion sur legs	449,77 €
Dons manuels	145,00 €
Total des produits	2 561,65 €

Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice est marqué par la perception de ressources issues de différentes origines, comprenant des encaissements au titre d'assurances-vie, de legs, de dons manuels ainsi que l'apport initial de création du fonds de dotation.

- Les encaissements relatifs aux assurances-vie et aux legs sont réalisés dans le cadre de conventions de mandat (relation mandant/mandataire). Conformément aux stipulations contractuelles, des frais de gestion sont prélevés au taux de 4 % sur ces encaissements. Ces frais constituent la rémunération du fonds de dotation et sont comptabilisés en résultat. ;

Opérations en mandat (assurances-vie et legs)

Nature des opérations	Encaissements	Reversements	Frais de gestion	Taux	Observations
Assurances-vie	49 173,50 €	47 206,62 €	1966,88 €	4 %	Frais de gestion contractuels
Legs	11 244,73 €	10 794,56 €	449,77 €	4 %	Frais de gestion contractuels

- Les dons manuels reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 145 €. Ils correspondent à des libéralités consenties sans contrepartie et sans formalisme particulier. Ces sommes sont encaissées directement par le fonds de dotation et constituent des ressources affectées à son objet social.

Ces dons sont comptabilisés en produits de l'exercice et ne donnent pas lieu à reversement ni à prélèvement de frais de gestion contractuels.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels	145	145
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénat		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	2417	2417
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
TOTAL	2562	2562
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - MISSIONS SOCIALES		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	15	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES		
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE		
TOTAL	15	0
EXCEDENT OU DEFICIT	2547	2562

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		

2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	0	0
CHARGES PAR DESTINATION		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	0	0